



Livret d'accueil des nouveaux Quevillais



VILLE DE
GRAND QUEVILLY

Edito

Bienvenue à Grand Quevilly

Nous avons réuni dans ce livret de présentation les informations pratiques concernant l'accès à nos différents services et structures. Nous espérons que ce document ainsi que la soirée d'accueil vous aideront à trouver rapidement vos marques au sein de notre ville et à vous y sentir bien.

L'équipe municipale et moi-même restons à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à vos questions et vos demandes.

Bonne lecture et bienvenue à Grand Quevilly.

Nicolas Rouly
Maire



Sommaire

Edito	p.2
Sommaire	p.3
Les élu(e)s du conseil municipal	p.4
Se tenir informé(e)	p.6

Histoire, patrimoine et jumelages

Histoire et patrimoine	p.7
Balades quevillaises	p.8
Les jumelages	p.9

Participation citoyenne

Participation citoyenne	p.10
Conseils de quartier et budgets participatifs ..	p.11

Démarches administratifs et cimetière p.12

Commerces, marchés, foires à tout et entreprises p.13

Sécurité et prévention

Police municipale et tranquillité	p.14
Prévention des risques + Réserve communale solidaire	p.16

Environnement, nature, mobilité, cadre de vie

Entretien et espaces verts	p.17
Biodiversité + Jardinage collectif	p.18
Actions pour l'environnement	p.19
Propreté	p.20
Mobilités douces	p.21

Sports, loisirs et vie associative

Les grands rendez-vous	p.22
Le sport à Grand Quevilly	p.23
Vie associative + Quevilly loisirs	p.24
Locations de salles municipales	p.25

Culture

La médiathèque	p.26
La Maison des arts + L'Artothèque	p.27
Le théâtre Charles-Dullin	p.28
Autres lieux de culture et loisirs	p.29

Solidarités, santé et inclusion

Égalité de genre	p.30
Handicap et accessibilité	p.31
Action sociale, emploi et insertion	p.32
Le Secours populaire + Le Vestiaire	p.34
Santé	p.35

Petite enfance

Les crèches municipales	p.36
Le Relais petite enfance + Graines d'avenir ..	p.37

Écoles, études

Les écoles + La restauration scolaire	p.38
Les bourses d'études	p.39
S'inscrire aux dispositifs jeunesse + L'Accueil ludo-éducatif	p.40

Jeunesse : loisirs, emploi et engagement

Le conseil des jeunes + Le conseil des ados citoyens	p.41
Les centres de loisirs + Le Pass'âge	p.42
L'Espace ados + L'Espace jeunesse	p.43
Info Jeunes + Quevilly jobs	p.44

Seniors

Les espaces seniors	p.45
Le maintien à domicile	p.46

Animaux de compagnie p.47

Les élu(e)s du conseil municipal

Le Maire et ses adjoint(e)s



Nicolas Rouly, Maire

Il siège au conseil municipal de Grand Quevilly depuis 1995. Il a été élu maire en 2020 et en 2026.

Conseiller départemental du canton de Grand Quevilly et Petit-Couronne, il est également vice-président de la Métropole Rouen Normandie en charge de la culture, des droits culturels, des actions de promotion du patrimoine et du matrimoine.



Barbara Guillemin

1^{ère} adjointe en charge de l'éducation, la restauration et l'entretien



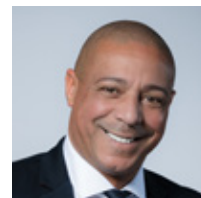
Essaïd Ezabouri

2^e adjoint en charge du commerce, du développement économique, de l'urbanisme individuel et opérationnel



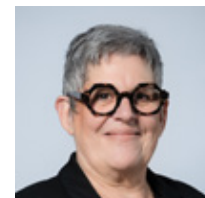
Christelle Féron

3^e adjointe en charge de la culture et de la vie associative



Karim Ternati

4^e adjoint en charge de la sécurité civile et des bâtiments (travaux, sécurité, accessibilité)



Christine Dunet

5^e adjointe en charge des finances et de la condition animale



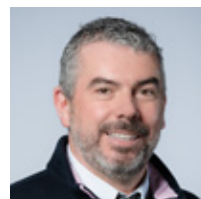
Daniel Asse

6^e adjoint en charge de l'état civil et du cimetière



Carol Dubois

7^e adjointe en charge des solidarités et des seniors



Loïc Segalen

8^e adjoint en charge du développement durable, des espaces verts, de la biodiversité et de la participation citoyenne



Corinne Maillet

9^e adjointe en charge de la jeunesse, des droits des enfants et des jumelages



François Torréton

10^e adjoint en charge de la propreté, des voiries, des mobilités et de l'accessibilité de l'espace public

Pour faciliter les contacts entre les élus et les habitants, rendez-vous sur votre espace citoyen depuis le site de la Ville.

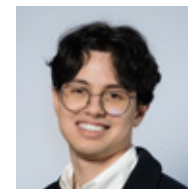
Vous pouvez prendre rendez-vous avec les élus et les rencontrer à l'hôtel de ville ou à la mairie annexe. Le secrétariat des élus est également à votre disposition par téléphone.

Secrétariat des élus

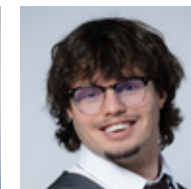
1^{er} étage de l'hôtel de ville
Esplanade Tony-Larue
76120 Grand Quevilly

☎ 02 35 68 91 89
secretariat.elus@grandquevilly.fr

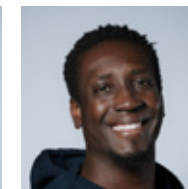
Les conseillers municipaux



Hicham Ouazib



Lucas Plantrou



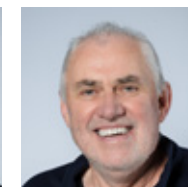
Julien Frilay



Philippe Lecompte



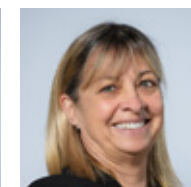
Françoise Decaux-Tougard



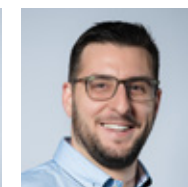
Alain Lanoë



Loïc Dubreil



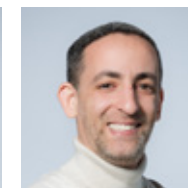
Carole Arsène



Erwan Brunel



Anne Voranger



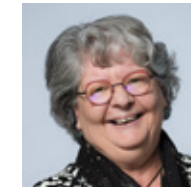
Fouad Youcef

Les conseillers municipaux délégués



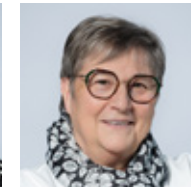
Tacko Diallo

déléguée à l'emploi, l'insertion, la formation et la prévention jeunesse (santé, sécurité et parentalité)



Isabelle Bérenger

déléguée à l'action sociale



Sylvie Ridet

déléguée à la santé



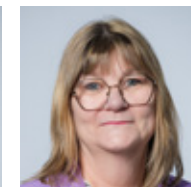
Cécilia Potfer

déléguée à la petite enfance et l'inclusion



Quentin Thiot

délégué aux sports



Valérie Quinio

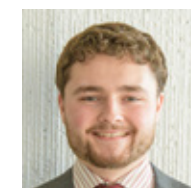
déléguée à l'animation des quartiers



Rudie Ozanne

déléguée à l'égalité de genre

Groupe d'opposition



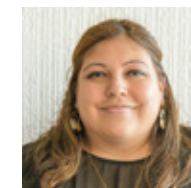
Mathéo De Souza



Sandrine Ressencourt



Philippe Le Cozannet



Anne-Sophie Sidoli

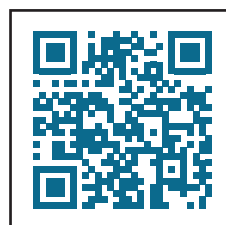
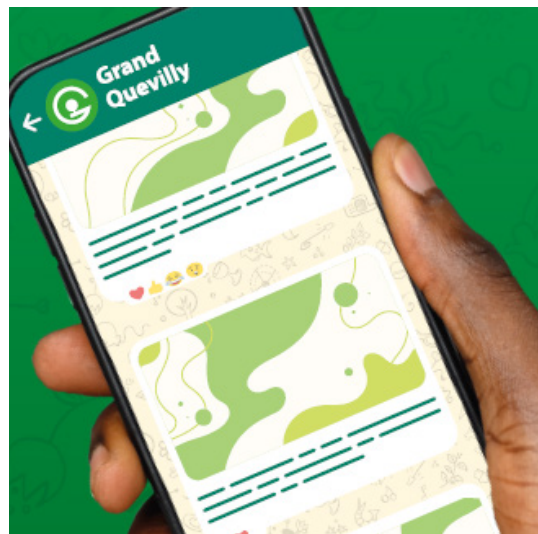


Frédéric Sauvé



Laurence Lakhdar-Martins

Se tenir informé(e)



Retrouvez tous les liens vers
ces médias sur ce QRcode

Retrouvez également certains services municipaux sur internet :

- **la Police municipale** sur Facebook
- **la médiathèque** sur son site internet et Facebook
- **la théâtre Charles-Dullin** sur son site internet, Facebook et Instagram
- **la Maison des arts et l'artothèque** sur son site internet, Facebook et Instagram

Les différents médias et réseaux sociaux de la Ville

- **le Grand Quevilly infos**, le journal municipal distribué chaque mois en boîte aux lettres. Il reprend l'essentiel de l'actualité et des rendez-vous.
- **le site internet de la Ville** regroupe des actualités, l'agenda, les informations sur les services municipaux et des services en ligne : grandquevilly.fr
- **la page Facebook** donne des informations au quotidien : [grandquevilly](https://www.facebook.com/grandquevilly)
- **la page Instagram** permet de voir la ville sous un autre angle : [@grand.quevilly](https://www.instagram.com/grand.quevilly)
- **la page LinkedIn** parle d'emploi et met en avant des initiatives municipales : Ville de Grand Quevilly
- **la chaîne WhatsApp** de la Ville, pour retrouver l'essentiel de l'actualité en format court : Grand Quevilly
- **des informations par SMS** sur l'essentiel de l'actualité ou les informations de culture et de loisirs.

Histoire et patrimoine

A travers les siècles

991 La forêt du Rouvray est intégrée au domaine privé des ducs de Normandie qui y aménagent des réserves de chasse délimitées par des palissades formées de hautes chevilles (Quevilly).

1195 Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fait don aux religieux de l'hôpital de Sainte-Marie-Madeleine de Rouen, d'un domaine situé sur le territoire de Grand Quevilly, le Grand Aulnay.

1654 Le fief de Grand Quevilly est érigé en marquisat par lettres patentes de Louis XIV.

1806 Le deuxième recensement de la commune de Grand Quevilly dénombre 1535 habitants.

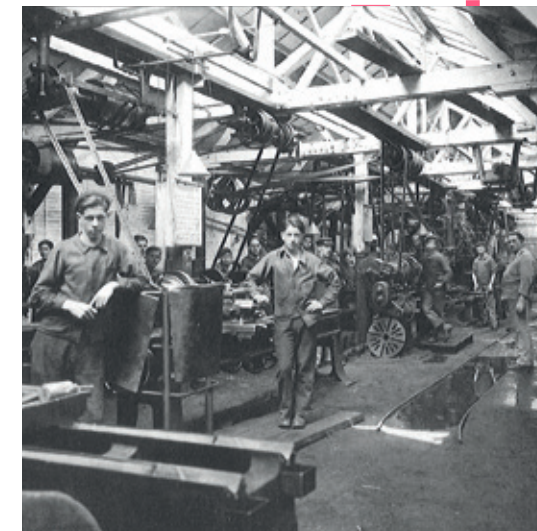
1893 Fondation des Chantiers navals de Normandie.

1914 Divers camps britanniques sont installés à Grand Quevilly. Le stand de tir des Bruyères est réquisitionné par l'armée britannique pour être transformé en salle d'opération de l'hôpital militaire n°11.

1937 Inauguration de nombreux équipements communaux dans le Bourg : mairie, foyer, stade, bains-douches, écoles Jaurès et Marie-Curie.

1939-1945 Grand Quevilly est la cible de quatorze bombardements aériens. Le maire, Tony Larue, est révoqué par le gouvernement de Vichy.

1960-1970 Construction du collège Texcier, des écoles Moulin élémentaire et maternelle, du collège Bernard, du lycée Val de Seine. Création des quartiers des Provinces, Maryse-Bastie et Delacroix.



1974 Inauguration de l'hôtel de ville actuel, de la médiathèque, de la Poste, de la halte garderie, des espaces seniors Cordonnier et Dormoy, du gymnase Maimberte.

1976-1980 Implantation du centre commercial du Bois-Cany. La crèche Ile aux enfants et le théâtre Charles-Dullin sont construits.

1988-1990 Rénovation du Bourg et amélioration des liaisons avec le centre ville.

1994 Inauguration du métrobus.

1997 Inauguration du parc des Provinces.

1999 Ouverture de la Maison des arts.

2009 Inauguration de la Roseraie.

2010 Début de la rénovation et de la construction des quartiers Kennedy et Matisse.

2017 Début des travaux de création du quartier du Clos du Père Jules.

2019 Ouverture de la zone commerciale, avenue Bois Cany.

2020-2025 Création des conseils de quartier, début des travaux de rénovation du théâtre Charles-Dullin, lancement des budgets participatifs, rénovation de l'école Perrault et du restaurant scolaire Jean-Zay, début des travaux d'aménagement des anciens locaux de la Poste en salles dédiées aux pratiques artistiques.

Aujourd'hui encore, la Ville change et se construit pour devenir encore plus durable, préservée, citoyenne, éducative, solidaire et dynamique.

Les monuments historiques

La **grange du grand Aulnay**, vestige de la ferme du même nom, date du XVI^e siècle. Sa charpente a été démontée pièce par pièce dans les années 70 pour être transportée à l'actuel emplacement de la grange, en bordure de la forêt du Chêne-à-leu.

L'**église Saint-Pierre**, construite au XV^e siècle (vitraux du XIX^e siècle). L'édifice est inscrit à l'Inventaire général des Monuments historiques.

La **mairie annexe** et les **Bains-douches**, inaugurés en 1937.

La **maison Perret**, construite en 1923 par le célèbre architecte à qui l'on doit la reconstruction du Havre.

Le **cimetière militaire anglais**, édifié pendant la première guerre mondiale, abrite les tombes de 1343 soldats britanniques et indiens morts au combat.

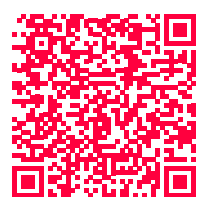


Le **stand des fusillés**, gravé du nom de 76 résistants exécutés pendant la seconde guerre mondiale.

La **maison métallique**, dans le Bourg, construite par les Forges de Strasbourg dans les années 1930, pour réduire le coût des habitations pour la location.

Balades quevillaises

La Ville et la Maison de l'architecture de Normandie se sont associées pour proposer des balades patrimoniales pour découvrir la ville autrement. Des parcours ponctués d'étapes sont proposés pour comprendre la fabrication de la ville, son architecture, ses espaces publics...



Découvrez les parcours sur une carte disponible

à l'accueil de l'hôtel de ville ou en scannant ce QRcode.



Les jumelages

Des liens internationaux

Après la Seconde Guerre mondiale, Grand Quevilly a noué plusieurs jumelages avec des villes à travers le monde. Ces coopérations favorisent les échanges entre habitants, associations, jeunes et élus, et contribuent à l'ouverture culturelle de la commune.

Concrètement, ces partenariats peuvent donner lieu à des **échanges scolaires** entre collégiens, à des **rencontres sportives entre clubs**, ainsi qu'à des **projets européens** impliquant des jeunes autour de la citoyenneté et de la construction de projets communs, comme c'est régulièrement le cas avec Laatzen en Allemagne. Ils prennent également la forme d'**échanges à distance**, notamment en visioconférence, par exemple entre les jeunes du Conseil des jeunes et ceux de Morondava à Madagascar.



Des délégations sont régulièrement accueillies afin de partager des pratiques sur des thématiques telles que la jeunesse, la participation citoyenne ou l'aménagement du territoire. Des **projets culturels ou de loisirs**, comme une journée d'animation sur le thème des jumelages organisée l'été pour faire découvrir la vie de nos villes partenaires, ou encore l'accueil du chœur polyphonique de Lévis (Québec) en 2025 avec un concert au cinéma Pathé, viennent également enrichir ces coopérations.

Le jumelage constitue aussi un levier de solidarité internationale. La Ville soutient ainsi des actions concrètes à Morondava (Madagascar), notamment par des subventions destinées à la construction ou à la réhabilitation d'équipements publics, en particulier des établissements scolaires.

Jumelages et relations internationales

02 35 68 91 51

Participation citoyenne

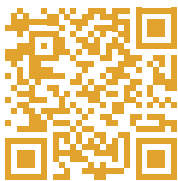


Votre voix compte : donnez votre avis !

La participation citoyenne permet à chaque habitant(e) d'être acteur de son quotidien.

Qu'il s'agisse de nommer des lieux de la ville, d'exprimer votre préférence pour un plan de circulation, de choisir les futurs équipements d'un parc ou de faire partie des conseils de quartier... Votre avis est régulièrement sollicité. N'hésitez pas, exprimez-vous pour construire la ville de demain !

La Ville dispose d'une plateforme numérique de participation citoyenne dédiée. Un moyen simple et rapide de retrouver toutes les concertations, de vous informer sur les événements pendant lesquels vous pouvez vous exprimer ou de suivre les projets en cours.



Plateforme de participation citoyenne

jeparticipe.grandquevilly.fr

Service participation citoyenne
02 35 68 91 81

participation.citoyenne@grandquevilly.fr

Conseils de quartier

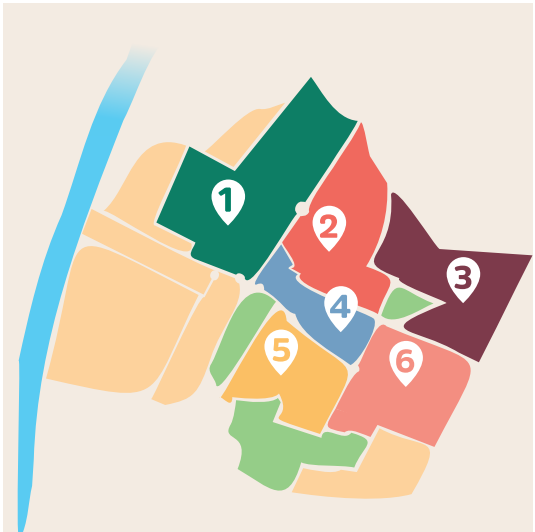
Six quartiers dans la ville

La Ville est découpée en six quartiers. Chaque quartier correspond à un espace de vie, avec des préoccupations communes et des réalités quotidiennes partagées par les habitant(e)s.

C'est quoi un conseil de quartier ?

Les conseils de quartier permettent aux quevillais(es) de prendre part activement à la vie de leur quartier et d'y mener des projets avec le soutien de la commune. Ils sont des espaces de rencontre et de dialogue entre habitant(e)s ainsi qu'entre les habitant(e)s et la Ville.

Ils sont uniquement composés de quevillais(es) volontaires du quartier. Douze habitant(e)s (maximum) par quartier ont été tirés au sort parmi les volontaires pour un mandat de 2 ans, dans le respect de la parité entre femmes et hommes.



Les 6 quartiers :

- 1. Bourg / Bois Cany
- 2. Centre ville / Chant des oiseaux
- 3. Bastié / De Lalande
- 4. Blum / Village scolaire
- 5. Matisse / Chêne à Leu
- 6. Québec / Brazza

Budgets participatifs



Une idée à proposer ?

Les budgets participatifs permettent aux Quevillais(es) de proposer des projets d'équipements de la ville afin d'améliorer la vie de leur quartier. Les projets sont soumis aux votes des habitant(e)s. Après une phase d'analyse de la faisabilité par les services de la Ville, votre projet pourra prendre vie !

Les premiers budgets participatifs ont été lancés en 2024 et ont permis la réalisation de 24 aménagements.

Démarches administratives

Le service état civil vous accueille et vous informe sur les demandes de titres d'identité (carte nationale d'identité, passeport), d'actes (naissance, mariage, décès), sur les élections (inscription sur les listes électorales, demande de procuration) et sur le cimetière municipal et les concessions. Vous pouvez prendre rendez-vous sur place, par téléphone ou depuis l'Espace citoyen, accessible depuis le site internet de la Ville.

Hôtel de ville

Esplanade Tony-Larue 02 35 68 93 87

Lundi : 10h-17h

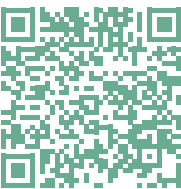
Du mardi au jeudi : 8h30-17h

Vendredi : 8h30-16h30

Samedi : 8h30-12h



Le cimetière



Informations sur le cimetière
et la salle de recueillement

Inauguré en 1841, le cimetière municipal de Grand Quevilly s'étend aujourd'hui sur 7,3 hectares. Lieu de mémoire et de recueillement, il abrite notamment un carré dédié aux soldats morts pour la France, des colombariums et des jardins du souvenir.

Son entretien repose sur une gestion écologique, sans pesticide, complétée par l'installation de ruches, afin de préserver la biodiversité et de faire évoluer durablement le paysage.

Une salle de recueillement ouverte au public en 2026 permet aux proches des défunts de se recueillir et d'organiser une cérémonie civile dans un cadre apaisant. Située juste à côté de l'entrée du cimetière, cette salle n'est accessible que sur réservation.

Commerces, marchés, foires à tout et entreprises

Marchés et foires à tout

Marchés

Plusieurs marchés se tiennent chaque semaine :

- Le vendredi matin, place du Québec.
- Le samedi matin, place Delacroix.

Foires à tout

Cinq foires à tout sont organisées par la Ville tous les ans : sur la place du Québec, dans le Bourg, avenue des Provinces, place Delacroix et place De Lalande. Le calendrier annuel est à consulter sur le site Internet de la ville.



Entreprises

L'activité économique (entreprises, commerces) occupe 370 hectares à Grand Quevilly, soit 1/3 du territoire, principalement sur le parc d'activité du grand Launay et la zone industrielle.

Commerces

Grand Quevilly compte de nombreux commerces de proximité, autour de cinq pôles : l'avenue des Provinces, les places du Québec, Delacroix et De Lalande et le Bourg.

Une grande zone commerciale est également présente au Bois Cany. Elle compte des grandes surfaces alimentaires ainsi que des enseignes nationales.

Tous les ans, la Ville, les commerçants et Grand Quevilly Développement (association des commerçants) participent à la Journée nationale du commerce de proximité avec la CCI. Grand Quevilly est, notamment grâce à cela, lauréate de la note maximale de cinq « sourires » au label « Commerce et artisanat dans la ville »

P olice municipale et tranquillité

Une police municipale présente au quotidien

La Ville compte un service de police municipale et déploie des moyens pour s'assurer de la sûreté de ses habitants en lien avec tous les acteurs de la prévention, de la sécurité et de la tranquillité, notamment avec le commissariat de police nationale.

Des patrouilles sont organisées au quotidien dans les différents quartiers de la ville en véhicule, à vélo ou à pied, en compagnie des deux chiens de la brigade canine. Les équipes vont également à la rencontre des habitants et des commerçants pour leur apporter conseil et assistance mais aussi faire de la prévention et aux entrées et sorties d'écoles pour veiller à la sécurité routière.

Prévention de la délinquance

Pour prévenir la délinquance, le Code de la sécurité intérieure permet au Maire de procéder à des rappels à l'ordre. Cela permet de convoquer toute personne dont le comportement serait fautif (incivilités, conflits de voisinage, atteinte à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publique, tapage...) après consultation du Parquet.

Depuis 2014, l'APRE (association de prévention de la région elbeuvienne) intervient pour la Ville auprès des jeunes en difficulté au niveau scolaire, familial ou social. Ses missions consistent à rompre l'isolement des jeunes, restaurer un lien social et lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes. Au quotidien, l'association travaille avec tous les services de la Ville et les acteurs locaux de la jeunesse

Vidéoprotection et vidéo-verbalisation

Des caméras de vidéoprotection sont installées, particulièrement sur les places commerçantes, à proximité de stations de métro et aux entrées de la ville. Elles permettent de procéder à des contrôles de sécurité en direct mais aussi en différé pour vérifier des faits. Un système de vidéo-verbalisation permet également de verbaliser les infractions routières constatées à distance. Toutes les écoles de la ville sont également équipées d'un système de vidéoprotection aux entrées.

Depuis 2024, les images sont partagées en direct avec la police nationale, permettant une meilleure réactivité en cas d'incident.



Police municipale

☎ 02 35 68 93 71 / 06 89 81 80 68

Du lundi au vendredi : 8h30-17h

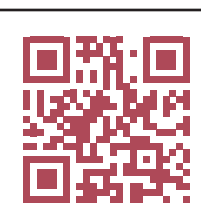
Hors des horaires d'ouverture et en cas d'urgence, contactez la police nationale au 17.

Circulez en sécurité avec UMay

UMAY est une application mobile dont le but est d'agir contre le sentiment d'insécurité et lutter contre le harcèlement de rue.

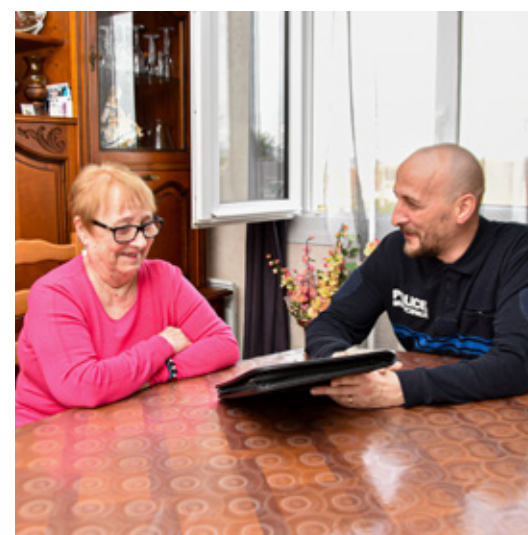
En téléchargeant l'application, vous pouvez partager votre trajet avec une personne de confiance, signaler les dangers ou zones d'insécurité mais aussi retrouver des lieux sûrs dans lesquels vous réfugier au moindre problème. Les signalements sont transmis à la police municipale et à UMay ce qui permet d'intervenir si besoin ou d'orienter les victimes vers les lieux sûrs.

Téléchargez l'application



Tranquillité seniors

Des agents de police municipale organisent des ateliers dans les espaces seniors pour donner aux personnes âgées les bons réflexes en cas de danger. Ces moments d'échanges peuvent aussi se dérouler au domicile des seniors qui en font la demande à la police municipale.



Veillez sur votre quartier avec Voisins vigilants et solidaires

Avec Voisins vigilants et solidaires, chacun(e) aide la Ville et veille sur la sécurité de son quartier.

Vous pouvez y signaler des faits anormaux (comportement suspect, conduite dangereuse, dégradations...) pour informer le voisinage et la police municipale, qui peut ainsi agir en conséquence.



Téléchargez l'application

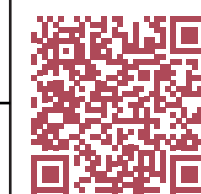


Tranquillité vacances

Durant des vacances ou des absences de quelques jours, la Ville propose un dispositif gratuit de surveillance de votre logement par la police municipale sur simple demande. Des patrouilles surveillent les habitations et leurs alentours pendant la période demandée. S'ils détectent un problème, ils contactent les résidents du logement. Plusieurs passages sont effectués par semaine.

Suivez la page facebook

de la police municipale



Prévention des risques



Risques majeurs

À Grand Quevilly, la présence d'usines classées Seveso et la proximité de la Seine exposent la ville à ce que l'on appelle des risques majeurs : inondation, risques industriels, transport de matières dangereuses. La Ville travaille donc au quotidien pour mettre en place des actions de prévention et d'information afin de renforcer la sécurité civile. Différents dispositifs d'alerte sont mis en place (sirènes, réseaux sociaux, SMS). Vous pouvez vous inscrire au système automatisé d'appels en cas d'alerte sur grandquevilly.fr.

Retrouvez toutes les infos
dans le guide de la sécurité civile



Réserve communale solidaire



Un engagement local

En 2020 est née la réserve communale solidaire pour aider en cas de crise sanitaire, d'incident industriel ou météorologique, en assurant le soutien et l'assistance à la population.

La réserve est constituée de citoyen(ne)s bénévoles et volontaires. Ils bénéficient d'une formation initiale à la suite de leur engagement puis d'exercices réguliers afin de rester opérationnels. La réserve est renouvelée tous les cinq ans.

Entretien et espaces verts

Une ville verte

Les espaces verts de Grand Quevilly représentent plus de 230 hectares en plus des 10 000 arbres présents sur l'espace public. Ouverts à tous pour des balades, les parcs et jardins, comme toute la ville, sont entretenus de manière durable et dans le respect de l'environnement. Retrouvez tous ces espaces sur la carte interactive du site de la Ville : la Roseraie, le parc des Provinces, la plaine de jeux Léon-Blum, le Parc Bouttard, le parc Toulouse-Lautrec, le parc Albert-Camus, le jardin Saint-Pierre, le square Montessori, le bois Matisse ou encore la forêt du Chêne-à-Leu.

Consultez
la carte interactive



La Charte de l'arbre

Parce que les arbres constituent de précieux alliés pour l'environnement, la Ville s'est engagée afin de valoriser et protéger l'arbre en ville avec la Charte de l'arbre. Vous pouvez la consulter sur le site de la Ville.

Consulter
la Charte de l'arbre



Entretien durable

Depuis 2007, l'entretien des espaces publics de la Ville se fait sans produits phytosanitaires. Ils sont remplacés par des techniques naturelles comme le paillage, le désherbage à la main ou à l'eau chaude ou encore les larves de coccinelles pour lutter contre les pucerons.

Fleurissement

Le fleurissement de la ville est une priorité pour une ville « deux fleurs » au label Ville fleurie. Pour concilier le beau et le durable, la plantation de plantes vivaces (moins gourmandes en eau et en engrais) se développe en parallèle des plantations traditionnelles.

Gestion différenciée

Pour concilier qualité du cadre de vie et préservation de la nature, la gestion des espaces verts est adaptée à leurs spécificités avec une fréquence d'entretien et de tonte différents. Pour favoriser l'ensemencement naturel et la présence d'insectes, la Ville privilégie la fauche tardive sur certains espaces verts en tenant compte des usages des habitants.

Biodiversité

Atlas de la biodiversité

La nature a une place importante à Grand Quevilly. Pour mieux la connaître et la préserver, un atlas de la biodiversité communale a été réalisé avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et le Conservatoire des espaces naturels de Normandie (CEN). Cet inventaire de la richesse de la faune et la flore locale est consultable sur le site de la Ville.

Atlas de la biodiversité



Faune en ville

La Ville agit pour favoriser la présence de biodiversité en milieu urbain. Labellisée Refuge LPO, la Ville protège et valorise les habitats naturels. Elle installe également des ruches pour préserver les abeilles, pratique l'écopâturage avec des chèvres et des moutons et aménage des espaces propices aux papillons, grillons et à de nombreuses autres espèces.

Agenda des ateliers aux jardins



Jardins et ateliers participatifs

Conçus avec les riverain(e)s et initiés par la Ville, les jardins partagés encouragent les pratiques de jardinage durables et renforcent le lien social entre Quevillai(e)s. Gérés par les habitant(e)s, ces espaces verts sont dédiés à la culture de fruits, légumes et aromates. Des ateliers gratuits et ouverts à tous y sont proposés toute l'année. Rendez-vous sur le site de la Ville pour retrouver l'emplacement des jardins et l'agenda des ateliers.



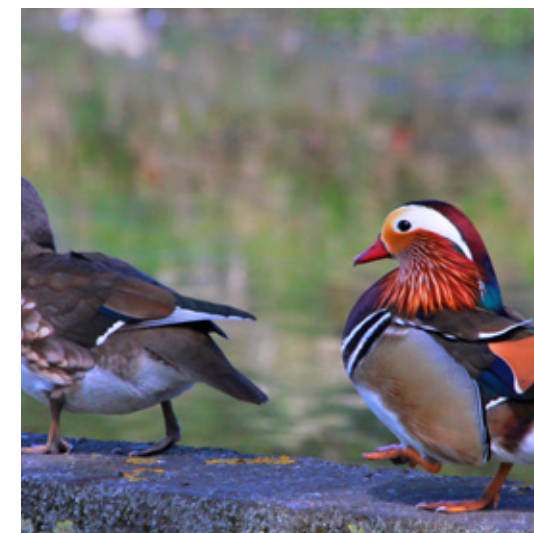
Actions pour l'environnement

Label Climat-Air-Energie

La Ville est engagée dans le label climat-air-énergie, pour la transition écologique. Il récompense le processus de management de la politique climat de la Ville et les actions qui en découlent.

Territoire engagé pour la nature

La Ville est reconnue comme Territoire engagé pour la nature qui valorise son engagement pour la biodiversité locale, sa préservation et l'éducation citoyenne à la nature.



Renaturation des cours d'écoles

Une réflexion a été menée durant le premier semestre 2021 – avec les enseignants, les parents d'élèves, les agents municipaux, les délégués départementaux de l'Éducation nationale et le conseil des jeunes – pour imaginer les cours d'écoles de demain. Un cahier de préconisations a été rendu à la Ville par un cabinet d'architectes pour les futurs réaménagements de cours d'écoles. Une façon innovante de lutter contre les îlots de chaleur tout en favorisant la biodiversité.

Après l'école Bastié en 2024, c'est l'école Jean-Zay qui bénéficie de cette transformation en 2026.



Propreté

Dans les quartiers

Au quotidien, la Ville met en place des actions concrètes pour garantir la propreté et l'entretien des espaces publics. Des équipes dédiées interviennent régulièrement pour assurer le nettoyage des voiries, du mobilier urbain et des infrastructures.

Des tournées de maintenance sont effectuées pour veiller au bon état des équipements et signaler toute intervention nécessaire. En complément, des agents de proximité parcourent les quartiers afin de répondre aux besoins spécifiques des habitants.

Vous pouvez signaler un problème de propreté grâce à l'outil disponible dans les services en ligne sur le site.

Pour tout signalement



Plan mégots

La Ville met tout en œuvre pour réduire la pollution environnementale et visuelle due aux mégots de cigarette, surtout lorsqu'ils sont jetés au sol. À ce titre le « plan mégots » a été lancé en 2022 pour mettre en place plusieurs actions, comme par exemple l'installation de plusieurs cendriers dans les espaces publics, la collecte de mégots ou encore la distribution de cendriers de poche.

Des sacs pour les déjections canines

Plus d'une soixantaine de distributeurs de sacs à déjections canines sont installés dans les espaces publics, le caniparc et dans les rues de la ville.

Pour rappel les animaux domestiques doivent être tenus en laisse et maintenus à distance des aires de jeux pour enfants et des espaces plantés. Leurs déjections doivent être ramassées sous peine d'amende (68€).

Ramassage des feuilles et des déchets

Chaque automne, une vingtaine d'agents municipaux accompagnés de prestataires se mobilisent quotidiennement afin de débarrasser les voiries des feuilles mortes.

Un travail sans relâche qui nécessite de repasser à de nombreuses reprises sur chaque zone au gré de la chute des feuilles à l'aide de souffleurs et de balayeuses.

L'ensemble des déchets verts collectés sont ensuite réduits en compost et réutilisés.

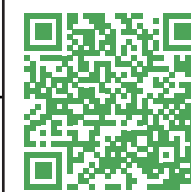
Mobilités douces

Pistes cyclables

De nombreuses pistes cyclables permettent de sillonner la ville en sécurité pour les deux roues. Vous pouvez les retrouver sur la carte interactive du site de la ville.

Consultez

la carte interactive



Stationnement

Des arceaux pour stationner votre vélo en toute sécurité ont été installés un peu partout en ville.



Lovélo

Lovélo, le service de vélo de la Métropole est implanté à Grand Quevilly. Des parcs à vélos sont implantés permettant de stationner votre vélo près de chez vous. Des vélos en libre-service sont disponibles partout en ville.

Transports en commun

Grand Quevilly est desservie par plusieurs lignes de bus et par la ligne de métro qui le relie à Rouen. Le réseau de transport Métropolitain est géré par le Réseau Astuce.

Aides à la mobilité

La Ville s'engage en faveur des mobilités douces et propose une aide permettant l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un équipement électrique pour les personnes handicapées. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le CCAS au 02 35 68 93 61.

Les grands rendez-vous

À Grand Quevilly, les occasions de sortir, de se rencontrer et de faire la fête ne manquent pas ! Tout au long de l'année, la Ville et ses partenaires proposent de nombreux rendez-vous gratuits, pour tous les âges et toutes les envies.

Des étés bien remplis

Début juillet, les Bakayades lancent la saison avec un week-end de spectacles en plein air, concerts, animations, bal et feu d'artifice. Elles donnent le coup d'envoi de l'Été Quevillais : dix semaines et plus de 150 animations culturelles, sportives et de loisirs dans toute la ville. L'été s'achève notamment avec le cinéma en plein air, la festive course de couleurs et le forum des associations et des loisirs, qui réunit près de 120 structures.



Et toute l'année !

Les fêtes de quartier et la fête des voisins favorisent les rencontres au plus près de chez vous. Tous au jardin célèbre la nature et la biodiversité, tandis que Santé vous bien & Vélo en fête mêle bien-être et mobilités douces.

À l'automne, place au matrimoine et au patrimoine et à la journée nationale du commerce de proximité. Enfin, en décembre, associations, habitants et services municipaux se mobilisent pour le Téléthon.

Retrouvez les événements de loisirs

sur l'agenda de grandquevilly.fr.



Le sport à Grand Quevilly

À Grand Quevilly, le sport se pratique à tout âge, en club ou en toute liberté ! Des dizaines d'associations, de nombreux équipements et une grande diversité de disciplines permettent à chacun(e) de trouver une activité qui lui correspond. Cet engagement est reconnu par le **label Ville active et sportive - 3 lauriers**.

Des équipements pour toutes les pratiques

Grand Quevilly dispose de nombreux équipements et structures sportives. Ils sont gérés et entretenus par la Ville, qui met un point d'honneur à favoriser l'accessibilité du sport à toutes et tous et dans les meilleures conditions possibles.

On compte :

- trois stades pour la pratique du football et du rugby
- une piscine avec un bassin couvert de 25m, des bassins d'apprentissage et une pataugeoire
- 12 gymnases et complexes sportifs (dont 8 gérés par la Ville, les autres par les collèges et lycées)



Du sport en accès libre

Envie de bouger sans vous inscrire ? De nombreux équipements sont accessibles gratuitement : zones de fitness et de renforcement musculaire, terrains multisports, basket et football, skate-park, boulodromes, anneau de course... La forêt du Chêne-à-Leu offre également des chemins balisés pour marcher ou courir en pleine nature.

Retrouvez les équipements sportifs

sur grandquevilly.fr



Vie associative

Grand Quevilly a la chance de compter sur un tissu associatif dense et varié. En effet, **plus de 120 associations et sections d'amicales** permettent la pratique du sport, des arts, des loisirs ou de vous impliquer dans la vie solidaire.



Vous pouvez retrouver la liste complète des associations sur

l'annuaire interactif du site de la Ville.



Quevilly loisirs



Pour faciliter l'accès aux loisirs, la Ville offre à chaque Quevillais(e), quel que soit son âge, 10€ de réduction sur chaque inscription à une association de Grand Quevilly.

Cette aide est directement déduite de la cotisation sur présentation d'un justificatif de domicile et se cumule en cas d'inscriptions dans plusieurs associations. Quevilly Loisirs permet également de bénéficier d'une entrée gratuite à la piscine par an.



Plus d'infos

sur grandquevilly.fr

Locations de salles municipales

Un anniversaire, un mariage, une réunion ou un événement à organiser ? La Ville propose plusieurs salles municipales à la location pour accueillir cérémonies familiales, réunions, conférences, expositions et autres rendez-vous.

Trois salles à disposition

Selon vos besoins et votre événement, vous pouvez réserver :

- la **grange du grand Aulnay**, une grande salle de 660m² en lisière de forêt pour jusqu'à 250 personnes;
- les **Bains-douches**, bâtiment emblématique situé dans le Bourg pour entre 60 et 80 personnes ;
- le **groupe post-scolaire**, pour les associations ou les cérémonies de recueillement.

Pour les particuliers, la grange du grand Aulnay et les Bains-douches sont disponibles à la location le week-end. Des visites peuvent être organisées avant de faire votre choix.

Une autre **salle spécifique pour le recueillement** à proximité du cimetière est également à disposition sur demande auprès du service état civil au 02 35 68 93 87.



Comment réserver ?

Les demandes de pré-réservation s'effectuent en ligne depuis l'Espace citoyen.

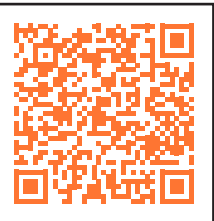
Le service location de salles étudie ensuite la demande en fonction des disponibilités et des conditions prévues par le règlement.

Service location de salles

02 35 68 91 61

Plus d'infos, photos, capacités, tarifs

et pré-réservation sur grandquevilly.fr



La médiathèque

Des ressources pour tous les goûts

Romans, BD, mangas, comics, magazines, CD, DVD, partitions... La médiathèque François-Mitterrand offre un large choix de documents à consulter sur place ou à emprunter. L'inscription et l'ensemble des services sont gratuits pour les Quevillais(es).

Et les possibilités ne s'arrêtent pas aux collections traditionnelles ! La ludothèque propose de nombreux jeux de société à découvrir sur place ou à emporter. L'objethèque permet quant à elle d'emprunter des objets utiles aux loisirs et au quotidien : instruments de musique, outils de bricolage et de jardinage, matériel multi-média...

Des espaces pour découvrir et partager

La médiathèque dispose d'ordinateurs, d'un espace public numérique et d'un FabLab pour découvrir et expérimenter de nouveaux outils. Une grainothèque et une bouturothèque permettent également de partager graines et plantes.



Toute l'année, ça bouge !

La médiathèque est aussi un lieu de rencontres et d'animations. Lectures de contes et d'histoires pour enfants, rendez-vous littéraires, musicaux ou cinéphiles, ateliers numériques, jeux, concerts, spectacles et projections rythment l'année et s'adressent à tous les publics.

Médiathèque
Allée des Arcades
02 35 68 93 97
biblio@grandquevilly.fr



Plus d'infos sur le site
internet de la médiathèque.

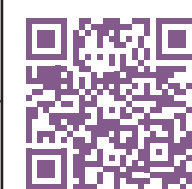
La Maison des arts

Installée dans une ancienne grange entièrement réhabilitée, la Maison des arts Agnès-Varda est le centre d'art contemporain de la Ville.

Elle accueille chaque année trois expositions mettant à l'honneur des artistes émergents ou confirmés et des univers artistiques variés. **L'entrée est gratuite** et de nombreux rendez-vous accompagnent les expositions : visites commentées, rencontres avec les artistes, ateliers de pratique artistique ou encore projections.

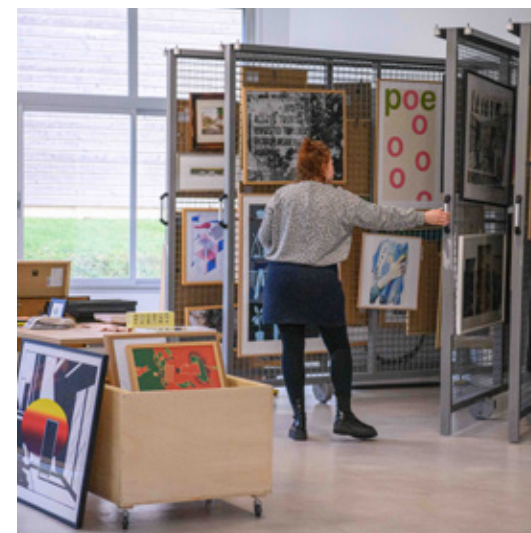
Plus d'infos sur le site

internet de la Maison des arts.



Maison des arts
Allée des Arcades
02 32 11 09 78
mda.arto@grandquevilly.fr

L'artothèque



Avec l'artothèque, les œuvres d'art quittent les lieux d'exposition pour entrer chez vous !

Plus de 600 œuvres sont disponibles à l'emprunt : peintures, photographies, sérigraphies, dessins... Il suffit de parcourir la collection, de choisir son coup de cœur et de repartir avec pour deux mois. L'emprunt est gratuit pour les Quevillais(es) et l'inscription à l'artothèque donne également accès à la médiathèque, et inversement.

Artothèque
Dans l'espace Anne-Frank, rue du 19 mars
02 35 68 99 18
mda.arto@grandquevilly.fr



Plus d'infos sur le site
internet de la Maison des arts.

Le théâtre Charles-Dullin

Un nouveau théâtre se prépare

Lieu emblématique de la vie culturelle quevillaise depuis plus de 45 ans, le théâtre Charles-Dullin fait actuellement l'objet d'une importante rénovation.

Le projet permettra de moderniser le bâtiment, d'améliorer son confort, ses performances énergétiques et son accessibilité, mais aussi d'offrir de meilleures conditions d'accueil au public et aux artistes. À l'issue des travaux, c'est un nouvel équipement culturel moderne et ambitieux qui ouvrira ses portes, tout en préservant l'identité et l'histoire du théâtre.



Pendant les travaux, le spectacle continue !

Pas question d'attendre la réouverture pour profiter du théâtre ! Avec **Dullin hors les murs**, la programmation se poursuit principalement au centre culturel Marx-Dormoy situé dans le Bourg, mais aussi dans d'autres lieux de la ville.

Une programmation toujours pluridisciplinaire est proposée au public : théâtre, danse, musique, jeune public, avec une ouverture importante aux créations locales ou régionales, ainsi qu'une interaction forte entre les professionnels et les amateurs grâce à des stages, rencontres et ateliers.



Programmation, billetterie et infos pratiques

sur le site internet de Dullin.

Autres lieux de culture et loisirs

L'école de musique

L'école de musique associative de Grand Quevilly est installée dans des locaux mis à disposition par la Ville. L'école propose des cours de musique individuels ou en groupe.

L'école organise toute l'année des concerts et spectacles professionnels et amateurs qu'elle produit avec les élèves ou avec des artistes reconnus.



Les studios

Des studios de répétition de musique sont installés dans l'espace jeunesse, ils sont ouverts aux musiciens débutants et confirmés.

Grâce à un équipement de qualité à disposition (batterie, amplis, micros), les amateurs de musique peuvent venir répéter leurs morceaux dans des conditions optimales.

Réservations au 02 35 68 93 07 ou à studios@grandquevilly.fr.

Le Zénith

Le Zénith de la Métropole Rouen Normandie accueille chaque année de nombreux artistes de renommée nationale et internationale au sein d'une salle d'une capacité de 7 000 sièges. Spectacles, comédies, danse et concert sont au rendez-vous.

Les cinémas Pathé

Le multiplexe cinéma Pathé, le plus grand de Normandie, est composé de seize salles et compte plus de 3500 places. A la pointe des avancées technologiques, le multiplexe est équipé de salles IMAX et 4DX.

Le parc des expositions

Juste à côté du Zénith, le parc expo de la Métropole Rouen Normandie, accueille et organise tout au long de l'année des salons, foires, conventions et autres grands événements thématiques tels que les Puces rouennaises, Loisirsland, la Foire Internationale de Rouen, le Salon de la Bière Beerdays, Auto Moto Rétro, Creativa, Habitat ou le Salon gourmand.

Égalité de genre



Lutte contre les violences et droits des femmes et des familles

Pour lutter contre les violences faites aux femmes, la sensibilisation est essentielle. Elle permet de détecter les comportements anormaux et de savoir comment les signaler. La Ville s'associe au centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) pour proposer des permanences de juriste pour parler des droits des femmes et des familles. Gratuites et confidentielles, elles se déroulent chaque troisième jeudi du mois, à l'hôtel de ville.



Retrouvez
toutes les infos

en ligne

De nombreux champs d'action

L'égalité entre les femmes et les hommes est encore aujourd'hui un objectif à atteindre. Pour donner les mêmes chances à chacune et chacun, la Ville s'engage dans des actions concrètes. Elles sont rassemblées dans le plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui va être renouvelé en 2027.

Précarité menstruelle

Chaque année depuis 2021, la Ville organise une collecte de produits hygiéniques pour les femmes en situation de précarité menstruelle. Les dons récoltés sont confiés à des associations d'aide aux femmes, aux établissements scolaires et mis à disposition dans les équipements municipaux.

Nommage au féminin

Afin de rendre les femmes plus visibles dans l'espace public et parce qu'elles ont aussi marqué l'histoire, la Ville propose aux habitant(e)s de voter pour attribuer des noms féminins à certains lieux en attente d'être nommés. Ce projet est l'occasion de mettre en avant des parcours sportifs, artistiques, scientifiques ou historiques.

Handicap et accessibilité

Faciliter votre quotidien

La Ville s'engage pour faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap.

La majorité des bâtiments municipaux est accessible aux personnes à mobilité réduite et chaque nouvelle construction respecte aujourd'hui un cahier des charges strict en matière d'accessibilité.

Par ailleurs, la Ville propose de nombreuses places de stationnement réservées aux personnes mobilité réduite, dites PMR.

L'accueil des services municipaux est équipé du dispositif Accéo permettant aux personnes sourdes ou malentendantes d'échanger avec le personnel d'accueil.

Inclusion des enfants

Dans les centres de loisirs et sur le temps du midi, les enfants en situation de handicap peuvent être accueillis grâce à la mise en place d'un dispositif d'accueil spécifique : le déroulement de la journée et les horaires sont adaptés et les équipes sensibilisées.

La Ville est d'ailleurs signataire de la Charte pour un accueil de loisirs inclusif en Seine-Maritime.

Des jeunes de l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) Tony-Larue bénéficient de deux salles de classe aménagées à l'école élémentaire Cavaillès. Cette unité d'enseignement externalisée, la première de l'académie de Rouen, leur permet de bénéficier d'un enseignement adapté.



Des loisirs accessibles

La Ville a créé plusieurs espaces permettant à tous de faire du sport en toute liberté et gratuitement. Pour les personnes à mobilité réduite, une zone de fitness est installée sur le mail avec des machines accessibles et une portion du parcours sportif de la forêt du Chêne à leu est adaptée.

La Ville s'engage également à rendre la culture accessible à tous. Des livres en version audio ou en grands caractères sont disponibles à la médiathèque pour les personnes non ou malvoyantes. Les médiatrices culturelles de la Maison des Arts proposent des visites adaptées et organisent des ateliers spécifiques aux publics en situation de handicap (après échanges par mail à mda.arto@grandquevilly.fr ou au 02.32.11.09.78).

De plus chaque événement de loisir est également rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Action sociale, emploi et insertion

Le CCAS à votre écoute

Les professionnels du CCAS (Centre communal d'action sociale) accueillent les Quevillais(es) sur rendez-vous, pour les accompagner dans leurs démarches au quotidien.

Écoute, orientation, conseil et accompagnement peuvent être apportés aux personnes rencontrant une difficulté sociale, financière ou professionnelle.

- Aide à l'ouverture des droits
- Aide contre le surendettement
- Aide à la gestion du budget
- Instruction de dossiers et demandes d'aides
- Aide aux démarches administratives
- Aide aux démarches vers l'emploi
- Aide à l'accès au numérique
- Accompagnement des bénéficiaires du RSA

L'action sociale du CCAS s'inscrit dans la complémentarité des aides d'État et du Département. Toutes les situations sont étudiées sur présentation des justificatifs de ressources et de charges.



Accompagnement

Les travailleur(euse)s sociaux(les) reçoivent les Quevillais(es) lors de permanences pour :

- Apporter une réponse rapide à une difficulté ponctuelle (aide alimentaire, dette locative ou énergétique, rupture de droit, décès...)
- Établir une domiciliation (dans le cadre de la législation) pour permettre l'ouverture de vos droits et la réception de votre courrier

Les gestionnaires administratifs peuvent aider pour :

- Constituer les demandes d'aides financières pour la mobilité (permis, matériel à assistance électrique...)
- Instruire des demandes d'aides sociales et obligation alimentaire
- Accompagner une démarche en ligne sur les sites publics (CAF, CPAM, Préfecture, ANTS...)
- Rédiger et mettre en forme un CV

Une conseillère en insertion est disponible sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos recherches d'emploi.

Dispositifs

AGIR ABCD

Cours de français tous les mardis matins par une association, sur inscription à l'accueil du CCAS.

Domiciliation

Domiciliation possible sous certaines conditions (lien avec la commune, situation familiale...).

SOFI (Service orientation, formation et insertion)

Ordinateurs, téléphone, imprimante et scanner sont à disposition pour les démarches d'emploi et administratives en autonomie sur les horaires du CCAS, voir en bas à droite.

Media Formation

Un accompagnement pour les démarches administratives en ligne (Pôle emploi, CAF, Carsat, inscriptions jeunesse...). Tous les jeudis matins, à partir de 9h30 au SOFI.



Inscription au registre communal

Les personnes fragiles ou isolées peuvent se signaler au 02 35 68 93 61 pour être inscrites au registre communal. Les données sont strictement confidentielles. Lors des événements climatiques dangereux (canicule, grand froid...) ou risques industriels, cela permet au CCAS de contacter les personnes pour prendre des nouvelles, échanger et répondre à des besoins éventuels.

Et aussi...

France travail

Une antenne de France Travail est présente sur Grand Quevilly.

Rue Fleury, contact au 3949.

La Mission locale

Une antenne de la Mission locale, qui accompagne les 16-25 ans à l'emploi et la formation, est présente dans les locaux de l'Espace jeunesse.

Rue des Martyrs de la Résistance, contact au 02 79 37 10 80

*Centre communal d'Action Sociale
Rez-de-chaussée de l'hôtel de ville
Esplanade Tony Larue*

02 35 68 93 61

ccas@grandquevilly.fr

Lundi : 8h30-17h

Mardi au jeudi : 8h30-12h et 13h-17h

Vendredi : 8h30-12h et 13h-16h30

Fermé chaque 3^e mercredi matin du mois.

Le Secours populaire



 **Groupe post-scolaire**
80, rue de la République
 06 67 00 72 98
 grand.quevilly@spf76.org
Mardi et jeudi : 14h-16h30

En 2024, la Ville a mis un local à disposition du Secours populaire de Seine-Maritime afin de permettre l'installation d'une antenne à Grand Quevilly.

Association de terrain et de proximité, le Secours populaire peut intervenir pour du soutien moral, de l'accès aux droits ou aux soins, de l'aide alimentaire et matérielle (vêtements, ...) que cela soit ponctuel ou sur la durée afin de permettre une émancipation.

A Grand Quevilly, des bénévoles accueillent les bénéficiaires le mardi et jeudi de 14h à 16h30. Il est également possible de venir y faire des dons notamment de vêtements neufs ou en très bon état.

Une boutique solidaire en libre-service est disponible avec vêtements, chaussures et nourriture à très petits prix.

Le Vestiaire



Le Vestiaire est un service organisé par le centre communal d'action sociale de la Ville (CCAS) et destiné aux Quevillais(es) qui ont besoin de vêtements.

Le service fonctionne grâce à la générosité de Quevillais qui font des dons de vêtements directement sur place pendant les horaires d'ouverture.

Les articles collectés sont des vêtements et chaussures pour adultes, le tout propre et réutilisable.

Le bénéficiaire se voit remettre une carte à présenter à chaque venue au Vestiaire.

*Près du 26, immeuble Dauphiné,
Avenue John-Fitzgerald-Kennedy* 
02 35 68 93 61 (CCAS de Grand Quevilly) 
*Mercredi : 8h45-11h45
hors vacances scolaires*

Santé

Des actions de prévention

Des actions de prévention et de sensibilisation à la santé sont mises en œuvre au quotidien dans les établissements scolaires, les espaces seniors, la structure Info jeunes...

C'est le cas d'Octobre rose pour la prévention du cancer, d'événements tournés vers le sport, l'alimentation et le bien-être comme Santé vous bien, ou d'actions sur diverses thématiques autour de la parentalité notamment.

Une mutuelle pour tous

Soucieuse de permettre un égal accès aux soins à tous les Quevillais, la Ville a conclu un partenariat avec la mutuelle Just, comme plus de 350 communes en France.

Cette mutuelle aux tarifs accessibles, locale et solidaire, peut être souscrite par tous les Quevillais(es), les salarié(e)s exerçant à Grand Quevilly, les personnes en recherche d'emploi, les étudiant(e)s, les commerçant(e)s et professions libérales.

Soutien des professionnel(le)s de santé

Leur présence est essentielle pour les habitant(e)s. En 2026, on dénombre un centre médicosocial, 26 médecins généralistes, 38 infirmier(e)s, 19 kinésithérapeutes, dix dentistes, quatre orthophonistes, une sage femme, trois pédicures-podologues, un ostéopathe et un Ehpad privé.

En parallèle, la Ville soutient financièrement la maison médicale de garde de Petit-Quevilly (joignable au 02 35 58 76 33).



Informations pratiques



Plus d'infos et prise de rendez-vous au 0809 546 000 ou sur just.fr. Des permanences sont ouvertes à tous le 2^e et 4^e vendredi de chaque mois au centre socioculturel (sur rendez-vous).

Les crèches municipales



Les crèches

Deux crèches accueillent vos enfants de dix semaines jusqu'à l'âge d'entrée en maternelle.

La crèche l'Île aux enfants, située à quelques mètres de la Roseraie, fait grandir jusqu'à quatre-vingt sept petit(e)s Quevillais(es) chaque jour.

La crèche Delacroix a ouvert ses portes en septembre 2012. Ses locaux permettent d'accueillir quarante enfants.

Les crèches sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Dans le respect du rythme de l'enfant, les professionnel(le)s des crèches organisent les journées afin de répondre à ses besoins (repas, sommeil, repos, activités de jeu et d'éveil).

Informations pratiques

Horaires

Les crèches sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Comment inscrire mon enfant ?

Le dossier de pré-inscription est disponible sur le site internet de la Ville, auprès du Relais Petite Enfance ou à l'accueil de la mairie. L'étude des dossiers est réalisée en commission qui se réunit trois fois par an.

Pour l'accueil occasionnel, les modalités d'accueil sont différentes sur les deux crèches. Pour tout renseignement, contactez la crèche souhaitée.

L'accueil occasionnel en crèche

Il permet de répondre à des besoins ponctuels des parents (rendez-vous professionnel, course à faire...). Votre enfant peut être accueilli(e) dans les crèches, en fonction des places et des créneaux disponibles. L'enfant doit être inscrit(e) avant toute prise en charge. Vos besoins doivent être connus à l'avance, ponctuels et non récurrents.

Inscriptions, modalités

et informations des crèches



☎ Crèche Île aux enfants : 02 35 68 99 34
☎ Crèche Eugène-Delacroix : 02 35 68 99 45
✉ service.petite-enfance@grandquevilly.fr



Le Relais petite enfance

Ce lieu d'accueil pour les parents et les assistantes maternelles est une source d'information et de documentation. Les parents peuvent y trouver une liste des assistants et assistantes maternelles agréées, des conseils sur les modes de garde ou encore une aide à la rédaction des contrats de travail.

En 2024, une salle de l'Espace Anne- Frank est devenue une annexe du Relais petite enfance, où se déroulent des ateliers.

Derrière la crèche l'Île aux enfants

☎ 02 35 68 91 72

✉ rpe.petite-enfance@grandquevilly.fr



Graines d'avenir



Pour réaffirmer son attachement à la lecture dès le plus jeune âge et à la place de l'arbre en ville mais aussi pour célébrer l'arrivée de chaque enfant, la Ville offre un livre jeunesse et plante un arbre à chaque naissance ou adoption.

Une cérémonie est organisée chaque année pour réunir les familles et célébrer ensemble la nouvelle génération quevillaise.

Votre enfant est né(e) ou adopté(e) en 2026 ?

Inscrivez-vous !



Informations pratiques

Les tables à langer

Des tables à langer sont installées dans des lieux recevant du public. Retrouvez-les à la médiathèque, au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, à Sesam, mais aussi à la grange du grand Aulnay, à la mairie annexe et dans la salle des Bains-douches.

Les écoles

La Ville investit durablement dans ses quatorze écoles afin d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives des conditions d'apprentissage de qualité. Rénovation des bâtiments, sécurisation des accès, entretien des équipements et amélioration des espaces : chaque intervention contribue à entretenir des établissements plus sûrs, confortables et adaptés.

La renaturation progressive des cours d'écoles participe au bien-être des enfants, en tenant compte des enjeux climatiques.



Retrouvez les coordonnées
des écoles et collèges



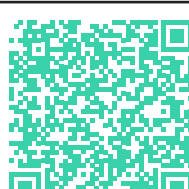
La restauration scolaire



Au sein des deux unités de production, les agent(e)s de restauration préparent quotidiennement plus de 2 200 repas sur place, en tenant compte de l'équilibre alimentaire, la découverte de saveurs et la réglementation en vigueur.

La Ville est engagée dans la démarche « Mon Restau Responsable ». Cette démarche est un gage de qualité validé par des professionnel(le)s qui récompense les services de restauration pour leur gestion durable, les achats de denrées, la qualité de service et le cadre de vie dans ses restaurants.

Retrouvez les menus
des écoles



Les bourses d'études

Quevilly études secondaires

Quevilly études secondaires est une aide financière attribuée chaque année à des collégien(ne)s et lycéen(ne)s habitant Grand Quevilly, sous conditions de ressources.

Pour bénéficier du dispositif Quevilly études secondaires, il faut :

- Vivre à Grand Quevilly,
- Être inscrit(e) dans une des classes de l'enseignement secondaire (collège, lycée, CAP/BEP),
- Avoir un quotient familial (QF) ouvrant droit à l'aide.

Des dérogations pour les jeunes ne remplissant pas forcément tous ces critères sont exceptionnellement possibles.



Critères d'attribution et

liste des documents à fournir

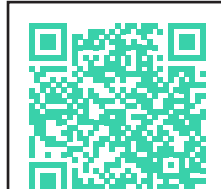


Informations pratiques

Comment faire une demande ?

La demande pour Quevilly études secondaires se fait avec un retrait de dossier à l'accueil de l'hôtel de ville, à rendre complété avant le 15 octobre 2026.

Pour Quevilly études supérieures la demande se fait en prenant rendez-vous dès le mois de septembre pour l'année scolaire qui débute (sur l'Espace citoyen, QRcode ci-dessous). La demande doit ensuite être déposée dans les deux mois suivant le début de la formation.



Critères d'attribution et

liste des documents à fournir

Quevilly études supérieures

Quevilly études supérieures a été lancé par la Ville en 1999. En finançant une partie des frais de scolarité, il encourage les jeunes Quevillais(es) à poursuivre des études supérieures et évite qu'ils aient à travailler pour le faire.

L'étudiant(e) prend deux engagements : suivre sérieusement la formation pour obtenir son diplôme et mener des actions auprès des jeunes quevillais, en fonction de ses disponibilités et de ses centres d'intérêts.

En contrepartie, les étudiant(e)s doivent soit accompagner les jeunes collégien(ne)s dans leur scolarité, soit participer à l'animation socio-culturelle, à des actions de prévention, de solidarité ou d'animation mises en place par la Ville.

S'inscrire aux dispositifs jeunesse

L'accueil enfance famille accueille et accompagne les familles pour les inscriptions aux divers dispositifs de la Ville en lien avec la jeunesse et l'éducation. Toutes les démarches (hors crèches et Espace jeunesse) sont à faire en ligne sur votre Espace citoyen.

Les démarches concernées sont les inscriptions :

- scolaires
- à la restauration scolaire
- aux centres de loisirs et Pass'âge
- à l'accueil ludo-éducatif
- à Vacan'sports loisirs

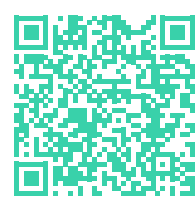
Accueil enfance famille

☎ 02 35 68 99 04 / 02 35 68 93 63

✉ aef@grandquevilly.fr



Infos et inscription sur
l'Espace citoyen :



L'accueil ludo-éducatif



Les accueils ludo-éducatifs permettent aux enfants d'être pris en charge à l'école, avant et après la classe. Ils ont été créés en 2002 pour répondre à un besoin de garde des parents qui travaillent. Depuis 2014, il existe un accueil ludo-éducatif dans chaque école, le matin et le soir.

Cet accueil de loisirs périscolaire propose des activités en lien avec le projet éducatif de la Ville. L'accent est mis sur le ludique pour favoriser l'apprentissage, tout en permettant aux enfants de se détendre.

Les accueils sont assurés par des animateur(ice)s toujours encadré(e)s par au moins un(e) référent(e) diplômé(e). Ils proposent diverses activités selon l'âge et l'envie des enfants.

Le conseil des jeunes

Depuis sa création en 1994, le conseil des jeunes permet aux élu(e)s des écoles élémentaires de représenter leurs camarades auprès de la municipalité, d'émettre des propositions, de mettre en place des projets et de mieux connaître le fonctionnement et les activités d'une mairie.

Les élèves de CM1 votent chaque année, pour élire des conseiller(e)s pour leur école, pour une durée de deux ans.



Le conseil des ados citoyens



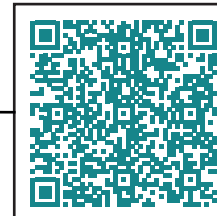
Le conseil des ados citoyens a été créé en 2016 en complément du conseil des jeunes, pour permettre aux jeunes jusqu'à 17 ans de s'impliquer dans la vie de la ville.

Le conseil des ados citoyens permet d'appréhender la citoyenneté de manière active. Il s'inscrit dans une démarche de consultation, d'expression et de responsabilisation des jeunes.

Les collégien(ne)s ou lycéen(ne)s jusqu'à 17 ans, vivant ou scolarisés à Grand Quevilly, peuvent se présenter.

Informations et projets des

conseils des jeunes et des ados citoyens



Les centres de loisirs



Les centres de loisirs Léo-Lagrange accueillent depuis 1967 les enfants pendant les vacances scolaires et le mercredi en dehors des vacances. Les publics sont accueillis sur plusieurs sites en fonction de leur âge ou niveau scolaire.

En lien avec le projet éducatif de la ville, les centres de loisirs ont pour vocation d'aider à l'épanouissement personnel et à l'autonomie de chaque enfant, de l'entraîner à la vie collective et de le socialiser.

Pôle Ville éducative et dynamique
02 35 68 93 09

Centre de loisirs les tout-petits
06 76 05 90 48

Centre de loisirs maternel
02 35 68 91 74

Centre de loisirs élémentaire
02 35 69 15 32

Le Pass'âge

Destiné aux jeunes du CM2 à la 5^e (sous réserve de places disponibles pour les plus de 12 ans), le Pass'âge leur permet de participer à diverses activités adaptées à leur âge durant les vacances scolaires : activités ludiques, sportives et culturelles, mini-séjours...

L'objectif de cet accueil de loisirs est de répondre aux intérêts et besoins spécifiques des jeunes qui entrent dans la préadolescence, en mettant en place un fonctionnement qui les place au cœur de leur projet de vacances et développe leur autonomie et leur prise d'initiative.



Modalités
et inscriptions



L'Espace'ados



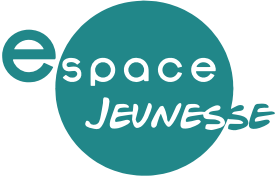
Destiné aux jeunes de 12 ans ou à partir de la 5^e à 17 ans, l'Espace'ados leur permet de pratiquer diverses activités de loisirs ou de partir en séjour durant les vacances scolaires.

L'objectif pour chacune des sessions, est de répondre aux intérêts et besoins spécifiques des adolescents pour faciliter leur autonomie, contribuer à leur épanouissement personnel et favoriser leur socialisation.

Plannings d'activités
et inscription



L'Espace jeunesse



Lieu d'accueil permanent pour les jeunes quevillais(es) de la 5^e à 25 ans, l'Espace jeunesse Pierre-Giovannelli organise tout au long de l'année des animations et de nombreux séjours et sorties. Ouvert en 2001, c'est un lieu de loisirs et d'échanges.

Informations pratiques

Horaires

Vacances scolaires (Espace'ados)
Du lundi au vendredi :
9h-12h30 / 13h30-18h

Vacances scolaires (Espace jeunesse)
Mardi, jeudi : 16h-19h
Mercredi : 14h-19h
Vendredi : 16h-20h
Samedi : 14h-19h.

Pour participer aux activités de l'Espace jeunesse et à l'Espace'ados l'adhésion est obligatoire.

Espace'ados - Espace jeunesse
02 32 11 56 10

espace.jeunesse@grandquevilly.fr

Info jeunes

L'Info Jeunes Grand Quevilly informe, oriente et accompagne les jeunes de 12 à 25 ans de manière anonyme et gratuite.

Labellisée par les services jeunesse et sport de l'État et le CRIJ de Normandie, elle répond également aux principes de la Charte européenne de l'information jeunesse.

Info Jeunes c'est aussi :

- des ateliers CV, lettre de motivation et préparation aux entretiens
- des temps d'information
- la découverte du métier d'animateur



Info jeunes, à l'espace jeunesse

06 45 61 91 15 / 02 32 11 56 10

infojeunes@grandquevilly.fr

Quevilly jobs



Le dispositif Quevilly jobs est destiné aux quevillais(es) de 16 à 20 ans et leur permet de décrocher un job d'été dans les services de la Ville.

Pour donner cette opportunité à un maximum de jeunes, la durée du contrat est limitée à deux semaines et un seul contrat ne peut être effectué par jeune. Les missions, variées, sont encadrées par des agents municipaux et rémunérées au Smic.

Les inscriptions se font au printemps sur le site de la Ville.

Modalités et inscriptions



Les espaces seniors

Les espaces seniors

Être solidaire, bien vivre ensemble, ne pas se sentir seul(e), partager, échanger, rire, découvrir... en un mot, vivre !

Les espaces seniors accueillent les Quevillais(es) de plus de 65 ans chaque jour de semaine.

Restauration

Un service de restauration est proposé chaque jour à partir de 12h (deux fois par semaine, le mardi et le jeudi, à l'espace Dormoy). Les inscriptions se font auprès des agents des espaces seniors. Les repas sont confectionnés dans l'une des cuisines scolaires.

Ateliers et animations

Des animations se déroulent de 14h à 17h, du lundi au vendredi. Elles sont très diverses, de la plus classique à la plus originale.

Des conférences thématiques, des actions de prévention, des sorties et des voyages sont également proposés aux seniors par le CCAS.



Transport

Un agent du CCAS est chargé des transports des seniors pour la restauration dans les espaces. Il les accompagne également chaque semaine pour des besoins en courses ou se rendre au cimetière.

Inscription au 06 70 94 29 70.

CCAS
02 35 68 93 61
ccas@grandquevilly.fr

Informations pratiques

Espace seniors Levis

Adresse : résidence
du parc Levis, rue Thiers
Téléphone : 02 35 69 13 86

Espace seniors Cordonnier

Adresse : rue Georges-Guynemer
Téléphone : 02 35 68 21 67

Espace seniors Colette-Asquin

Adresse : 57 rue
Samuel-de-Champlain
Téléphone : 02 35 69 53 53

Espace seniors Marx-Dormoy

Adresse : place Gabriel-Péri
Téléphone : 02 35 67 70 24

Le maintien à domicile

Un service public de proximité

La Ville et le CCAS prennent soin de la population vieillissante à travers plusieurs services.

Le service autonomie à domicile (SAD) du Centre communal d'action sociale (CCAS) est composé d'une équipe pluridisciplinaire au service des Quevillais(es) de plus de 60 ans (ou avant pour les personnes en situation de handicap). Elle vous accueille, évalue vos besoins, vous conseille et vous offre un accompagnement personnalisé pour maintenir votre autonomie.



CCAS
02 35 68 93 61 
service.seniors@grandquevilly.fr 

Informations pratiques

Par téléphone :
02 35 68 93 61

Sur place :
En vous présentant au CCAS
au rez-de-chaussée de la mairie

À domicile :
En fonction de vos besoins, une
visite à domicile peut vous être
proposée.

Maintenir son autonomie

Les aides à domicile et auxiliaires de vie interviennent jusqu'à 3 fois par jour, entre 8h et 20h, selon vos besoins.

Elles assurent les missions suivantes :

- l'entretien courant de votre logement (repassage, ménage)
- l'aide à la toilette
- la préparation des repas
- les courses ou l'accompagnement lors de vos sorties.

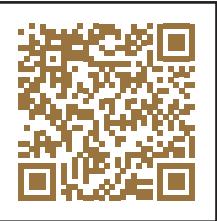
Animaux de compagnie

Guide de l'animal en ville

Parce qu'ils font partie de notre quotidien, il est essentiel de penser la place des animaux de compagnie en milieu urbain. Depuis plusieurs années, la Ville s'engage en faveur du bien-être animal.

Un guide de l'animal en 2025. Vous y retrouverez les informations utiles pour bien vivre à Grand Quevilly avec votre animal, des conseils sur les épillets, la stérilisation des chats, la certification, l'identification, la vaccination, les droits et devoirs d'un(e) propriétaire de chien, ou encore des contacts utiles.

Guide de l'animal en ville



Carte « J'ai un animal seul chez moi »

La Ville met à disposition une carte à garder sur soi pour protéger vos animaux restés seuls chez vous en cas de problème (accident, hospitalisation...)

La carte est à télécharger sur le site de la ville ou à récupérer à l'accueil de l'hôtel de ville.

Solidarité coup de patte

Depuis avril 2021, la Ville a mis à disposition de l'association Solidarité coup de patte un local afin qu'elle intervienne à Grand Quevilly pour venir en aide aux propriétaires d'animaux dans le besoin.



Caniparc et aménagements canins

En juin 2021, le caniparc situé plaine Léon-Blum a ouvert pour accueillir les chiens et leurs propriétaires.

En accès libre tous les jours de 8h à 20h, il permet aux animaux de gambader en toute liberté et sécurité sur près de 2400 m². Le lieu est équipé de sacs à déjections et d'une fontaine à eau.

La Ville met également à disposition des sacs à déjection dans de nombreuses rues et à proximité d'espaces verts.

Des « toutou parks » ont également été installés à l'extérieur de la mairie, de la médiathèque et de la Maison des arts Agnès-Varda pour pouvoir accrocher vos amis à quatre pattes qui vous attendent.

Pour rappel, les animaux domestiques doivent être tenus en laisse et maintenus à distance des aires de jeux pour enfants et des espaces plantés. Leurs déjections doivent être ramassées sous peine d'amende (68€).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un(e) élu(e), vous pouvez le faire directement dans l'espace citoyen sur le site Internet de la Ville.



Retrouvez-y aussi de nombreux services en ligne et l'actualité de la Ville :

www.grandquevilly.fr

Suivez en direct l'actualité de la Ville sur la page Facebook :

Ville de Grand Quevilly

et sur Instagram :

@grand.quevilly

Horaires d'ouverture de l'hôtel de ville :

Du lundi au vendredi : 8h-18h
État-civil ouvert le samedi matin de
8h à 12h

Coordonnées



**Esplanade Tony-Larue
76120 Grand Quevilly**



02 35 68 93 00



mairie@grandquevilly.fr